

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT**  
**DELIBERATIONS ETUDIEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2024**

1. Aménagement et sécurisation des cheminements piétons et du carrefour RD72 / RD 333 : entreprises retenues pour les travaux  
Accord à l'unanimité. Marché de travaux attribué à l'entreprise Colas.
2. Aménagement et sécurisation des cheminements piétons et du carrefour RD72 / RD 333 : modification du plan de financement  
Pas de nécessité de délibérer.
3. Devis pour le remplacement des chéneaux de l'ancienne Cure  
Accord à l'unanimité pour retenir l'entreprise Paviet.
4. Devis pour le remplacement de toiture de l'abri bus  
Décision reportée.
5. Devis pour le remplacement du surpresseur de la STEP  
Accord à l'unanimité.
6. Devis pour l'équipement du point A2 de la STEP  
Accord à l'unanimité.
7. Placement de trésorerie  
Accord à l'unanimité.
8. Vote des taux de la fiscalité directe locale  
Maintien des taux. Accord à l'unanimité.

*Publié sur le site internet de la commune le : 15/03/2024*

Marie-Claire MONNIN,  
Maire de Villeneuve d'Amont

